

TOGO OÙ SONT LES START-UP?

P. 3

Flux financiers illicites

L'Afrique perd environ 60 milliards de dollars US chaque année

P. 7

DOSSIER

COTON
ATTEINDRE 200 000
TONNES D'ICI L'HORIZON
2022

P. 10



ASKY

La 23e destination sera la Mauritanie

La Mauritanie mal desservie par les compagnies aériennes en Afrique de l'Ouest sera la 23e destination d'ASKY en ce mois d'octobre à travers de nouveaux vols de la compagnie panafricaine vers Nouakchott, sa capitale.

Ces vols seront servis via Dakar et permettront, assure le Directeur général d'ASKY, Henok Teferra, de « profiter d'excellentes options de connexion à l'ensemble de notre réseau ».

« Les voyageurs de la Mauritanie seront en mesure de profiter d'un accès à notre réseau régional inégalé, ainsi que des possibilités de correspondances longue-distance pratiques via Dakar, vers des destinations au Moyen-Orient et en Extrême-Orient grâce à notre partenariat commercial avec la compagnie Ethiopian Airlines », précise Teferra dans le nouveau magazine de bord d'ASKY.

La compagnie promet lancer également de nouveaux services entre Abidjan et Dakar et augmenter les fréquences vers Dakar et Bissau, le tout, avec l'objectif de « répondre aux besoins des voyageurs ».

Créée en 2010, la compagnie panafricaine, déjà présente sur 22 destinations en Afrique de l'Ouest et du centre, dispose d'une flotte constituée de 3 Boeing 737-700 nouvelle génération et de 4 Bombardier Dash8 Q400.

En août dernier, ASKY a réalisé une forte augmentation de 33% du nombre des passagers, due à la nouvelle politique commerciale de la compagnie et à l'augmentation de fréquences sur les destinations. ■





Franck Ayawo ASSAH

Billet de la Finance

Le défi du pari et le pari du défi !

Faire un journal totalement dédié à l'économie et à la finance est une gageure !

Mais, l'aventure vaut la peine d'être tentée car la politique envahie la presse et la presse se politise à outrance, sans contenance.

Dans cette jungle où la politique est Reine-mère, l'économie doit lui tenir compagnie comme un Père-roi ou un Roi-père pour fouiner et repérer les repaires des tirelires des banquiers et commerçants qui vivent à l'ombre de la finance.

« Togo Finance & Business », en entrant sur le marché de la presse pour mieux parler du marché des affaires veut relever un défi : combler le déficit en information économique et de la finance, et tenir un pari : combler les attentes d'un public exigeant.

C'est le défi du pari et le pari du défi. ■

L'information économique fait partie des parents pauvres de toute la presse togolaise. La grande majorité des journaux consacre plus de 80% de leurs colonnes à la politique et à l'opinion, et l'information économique couvre à peine 5% à côté d'autres rubriques comme Sport, Société, Environnement, Social, etc.

Sur plus de 400 journaux enregistrés à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), il n'y a pas suffisamment de journaux spécialisés, même si certains avaient tenté de le faire.

Notre ambition, en créant ce journal est de toucher tous les « domaines d'activités relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses d'une collectivité humaine » (économie).

Objectif : Comblent le déficit en informations économiques dans le pays par la publication d'un journal qui traite des questions

Togo Finance & Business Un journal tourné vers l'économie et la Finance



de finance, d'entreprises/industries, du business, du social et de développement.

Ce journal bimensuel de 20 pages, va paraître les jeudis (deux jeudis dans le mois) avec des informations en économie, finance, business (affaires), social et développement.

Il ouvre ses colonnes également aux techniques de l'information et de la communication (TIC), à la technologie, à l'innovation, aux inventions.

Notre ambition, est de fournir plus de 90% des informations sur le Togo (sauf cas de force

majeure) et le reste à l'Afrique et autres pays monde.

Accompagnez-nous dans cette tâche difficile en souscrivant à un abonnement et le journal vous sera livré à votre service ou à votre lieu de convenance.

Togo Finance & Business sera vendu dans les kiosques à 500 F CFA l'exemplaire et l'abonnement pour une année revient à 10 000F CFA au lieu de 12 000F pour 24 numéros. ■

La Direction générale

Bloc-notes Contacts



Banques	Assurances	Etablissements financiers	Autres institutions
Banque Atlantique +228 22 20 88 92 BOA +228 22 53 62 62 BIA TOGO SA +228 22 21 32 86 BPEC +228 22 53 47 00 BTCI +228 22 23 55 00 BRS-TOGO +228 22 20 02 80 BSIC-TOGO +228 22 20 21 98 Coris Bank +228 22 20 82 82 Diamond Bank +228 22 53 10 01 Ecobank +228 22 21 72 14 Orabank +228 22 21 36 41 SIAB +228 22 21 13 41 UTB +228 22 23 43 00	Allianz Togo +228 22 21 97 73 +228 22 21 97 74 +228 22 23 23 40 Beneficial life Insurance +228 22 51 06 07 GTA-C2A +228 22 25 60 75 MAFUCECTO Assurance Vie +228 22 21 06 32 +228 22 20 52 94 NSIA +228 22 20 81 50 +228 22 20 81 51 Saham Assurance +228 22 21 59 58 +228 22 21 79 91 SUNU Assurance +228 22 21 10 34 +228 22 21 17 57	BCEAO +228 22 21 53 84 BOAD +228 22 21 59 06 BIDC +228 22 21 68 64 BAD /Fonds africain de développement +228 22 22 80 02 Fonds GARI +228 22 21 06 05 Caisse régionale de refinancement hypothécaire +228 22 23 27 22 ANPGF +228 22 53 51 00	Chambre de commerce +228 22 23 29 00 +228 22 21 70 65 CFE +228 22 21 47 30 Port autonome de Lomé +228 22 23 77 00 +228 22 23 78 00

Togo, où sont les start-up ?

En vogue dans les pays développés et dans plusieurs pays de la sous-région, les startups ne courent pas les rues à Lomé.

Dans le starting bloc, très peu de jeunes, malgré les potentialités qu'ils développent, surtout en matière d'innovations technologiques qui constituent le gros lot des startups.

La startup (ou jeune pousse) est une « jeune entreprise à fort potentiel de croissance et qui fait la plupart du temps l'objet de levée de fonds », surtout dans les pays développés, à travers des bourses des valeurs.

Ce sont souvent des « entreprises en construction qui ne sont pas encore lancées sur le marché commercial (ou seulement à titre expérimental). Elle est en phase plus ou moins longue de développement d'un produit, de test d'une idée, de validation d'une

technologie ou d'un modèle économique. Le risque d'échec est supérieur aux entreprises traditionnelles du fait des petites tailles et du manque de visibilité de ces structures », précisent les spécialistes.

Elles sont souvent liées aux technologies de l'information et cherchent une entrée en bourse, promettant de fabuleux profits potentiels.

Ces jeunes pousses sont souvent dans les services, l'évènementiel, l'innovation technologie, avec forte utilisation des technologies de l'information et de la communication(TIC).

Le phénomène des startups transposées dans les pays africains et particulièrement au Togo ne connaît pas les mêmes succès. Les spécialistes du business sont formels : l'environnement économiques et des affaires ne sont pas du tout propices à ces types

de « jeunes pousses » et le risque élevé d'échec ne suscite pas l'engouement d'investisseurs privés et surtout des banques déjà taxées de « risquophobes »

A part Woelab et quelques rares startups qui émergent malgré les contingences, les projets de startups, bien que très intéressants, restent toujours à l'étape de rêve et les tentatives de leurs promoteurs de les concrétiser se trouvent confronter à plusieurs déceptions.

Ces promoteurs, pour la plupart des jeunes, parfois 17 à 20 ans, conçoivent mal le fait qu'ils soient abandonnés alors qu'ils ont des potentialités à vendre et à revendre. D'autres qui osent se regrouper pour se jeter à l'eau, font face aux coûts élevés des télécommunications et surtout à la lenteur de la connexion internet qui leur sapent le moral, rendant inefficaces et moins concurren-

tielles leurs affaires .

Si certains se découragent et abandonnent, beaucoup émigrent vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou dans les pays occidentaux où ils trouvent un environnement plus propice et des conditions favorables à l'épanouissement de leurs idées. Le soutien qui leur manque concerne : conseils et accompagnement à la maturation des projets ; les aides à l'innovation ; les hébergements de leurs jeunes entreprises (coworking) ; les aides à l'internationalisation, à travers la participation aux salons, foires et autres programmes pour leur développement.

Bien que plein de risque d'échec, le phénomène startup est capable de booster les services, l'innovation technologique, voire l'économie nationale.

Un défi à relever vue les potentialités des jeunes togolais en matière de projets susceptibles de promouvoir l'auto-emploi. Où sont les startups ? ■

Le phénomène des startups transposées dans les pays africains et particulièrement au Togo ne connaît pas les mêmes succès.

Franck Ayawo ASSAH

Port autonome de Lomé Bonnes performances au 1er semestre 2015

Le trafic global du Port autonome de Lomé(PAL) s'élève au 1er semestre 2015 à 7.390.891 tonnes contre 4.659.746 tonnes à la même période l'année dernière, soit une augmentation de 58%.

A la même période, affirment les autorités portuaires, le trafic conteneurs est passé de 159.000 conteneurs à 415.107 conteneurs soit une augmentation de 161%.

Le transbordement, quant à lui, a connu le plus fort taux d'augmentation : de 695.000 tonnes en juin 2014, le trafic est passé à 3.781.000 tonnes soit une augmentation de 480 %.

Un boom qui, d'après le Directeur général du port, le Contre-amiral Fogan Adegnon, s'explique par la mise en service de Lomé Container Terminal dont l'exploitation est basée sur le trafic de transbordement.

Au cours de cette même période, rapportent les autorités du port, le nombre de navires ayant accosté au PAL s'élève à 673 contre 490 en 2014, soit une progression de 48,7 %.

Cependant, le trafic transit a connu un recul de -7,2 % passant de 1.425.000 tonnes à 1.324.000 tonnes.

Cette nette progression des activités du port au premier se-

mestre s'explique par « la mise en exploitation du 3ème quai en octobre 2014 et le démarrage des activités de la darse en 2015 qui a apporté un plus dans le trafic conteneurs et au niveau du transbordement » a souligné le Contre-amiral Adégnon.

Les autorités portuaires et douanières se disent confiantes et espèrent pouvoir mieux faire qu'en 2013 et 2014 où, à la clôture du bilan annuel, le trafic global du port était respectivement de 8.698.524 tonnes et 9.280.004 tonnes. ■

Yves KOKOAYI



4 Marchés & Bourse

La BRVM présente les potentialités de la zone UEMOA à New York

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) en « opération séduction » en septembre dernier à New-York a affiché ses ambitions de présenter ses potentialités et celles de la zone UEMOA aux investisseurs présents et aux responsables de Bloomberg L.P.

Cette opération de « séduction » des investisseurs et de la diaspora africaine aux Etats-Unis a donc tenu ses promesses, puisque les dirigeants de la BRVM ont saisi cette occasion pour présenter l'état de mise en œuvre de leur nouvelle stratégie, les résultats obtenus au cours des trois dernières années (doublement de la capitalisation du marché et de la valeur quotidienne des transactions, nouvelles introductions en bourse etc.) ainsi que les ambitions de la place boursière à l'horizon 2020 notamment l'intégration des bourses de la CEDEAO (BRVM, Nigéria, Ghana, Sierra Léone, Libéria, Cap-Vert) ».

L'organisation, le fonctionnement ainsi que les innovations attendues sur le marché de la dette souveraine de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont également été présentés par l'Agence UMOA-Titres et les Trésors publics nationaux présents. Les performances des sociétés cotées ont été présentées et des sujets d'intérêt commun comme la nota-

tion, l'avenir du Franc CFA, les crises politiques en Afrique, ont été débattus.

Plus d'une centaine de participants dont plusieurs acteurs du marché financier régional de l'UEMOA, l'Agence UMOA-Titres, des sociétés cotées, des banques d'investissement et des courtiers internationaux basés à New-York, ont pris part à la rencontre destinée à faire connaître cette bourse régionale.

La BRVM, 5ème au classement HAVAS des Bourses africaines les plus prometteuses (Mars 2015), est chargée de l'organisation du marché boursier et de la diffusion des informations boursières au sein de l'UEMOA. Elle regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Côte d'Ivoire où est établi son siège, dirigé par le Togolais, Edoh Kossi Aménouvé.

La BRVM qui a démarré ses activités en septembre 1998 a clôturé l'année 2014 avec une capitalisation du marché des actions à 7 318,81 Milliards de FCFA au 23 septembre 2015. ■

Source
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

Description des Emissions des Etats membres de l'UEMOA au titre du Quatrième Trimestre 2015 (en Milliards de Francs CFA)

Mois d'Emission	Pays	Jour	Titres	Maturité en année	Montants	Total
octobre	Burkina	6	BT	1/2	40	305
	Sénégal	7	OT	3	35	
	Togo	8	BT	1	30	
	Côte d'Ivoire	13	OT	7	100	
	Mali	15	OT	5	35	
	Niger	21	BT	1/2	35	
	Bénin	27	OT	5	30	
novembre	Côte d'Ivoire	3	BT	2	50	165
	Sénégal	5	BT	2	25	
	Bénin	10	OT	10	25	
	Mali	17	OT	3	35	
	Togo	19	OT	5	30	
décembre	Togo	3	BT	1/2	30	130
	Bénin	10	OT	3	25	
	Burkina	15	BT	1/2	40	
	Mali	16	BT	1	35	

Emissions à déterminer	Côte d'Ivoire	TPC/OT	12	130	130
------------------------	---------------	--------	----	-----	-----

Total des Emissions par Adjudication	600
Total des Emissions par Appel Public à l'Epargne (APE)	200
Total des Emissions sur Marché international (Euroboard)	
Total des Emissions des Etats Membres de l'UEMOA en 2015	930

*Les titres de maturité 5 ans sont remboursés par amortissements constants du capital avec 1 an de différé.	BT: Bons du Trésor
*Les titres de maturité 7 ans sont remboursés par amortissements constants du capital avec 2 ans de différé.	OT: Obligations du Trésor

Calendrier des Emissions des Etats Membres de l'UEMOA au titre du Quatrième Trimestre 2015 (en Milliards de FCFA)

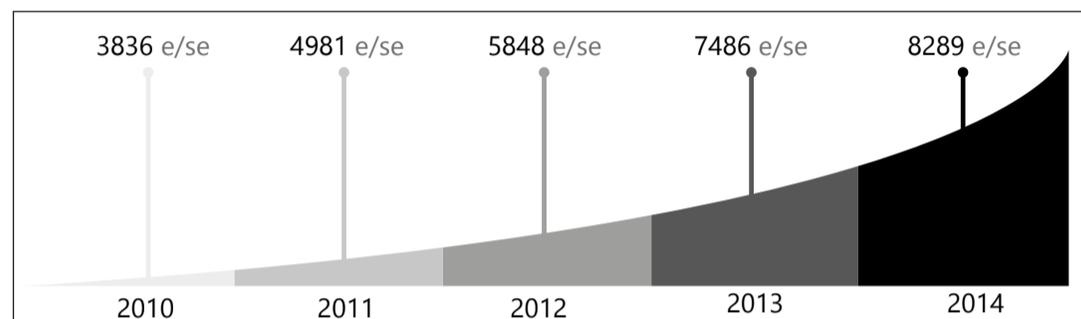
Mois	Date et Montant	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo		Total par type de Titre		Total des émissions				
		BT	OT	BT	OT	BT	OT	BT	OT	BT	OT	BT	OT	BT	OT	BT	OT	BT	OT					
octobre	Date		27		6		13				15		21		7		8							
	Montant		30		40		100			35		35		35		30		105	200	305				
novembre	Date		10				3			17				5		19								
	Montant		25				50			35				25		30		75	90	165				
décembre	Date		10		15					16						3								
	Montant		25		40					35						30		105	25	130				
Émissions à Programmer							130											130		130				
Total par type de Titre			80		80		50			35		70		35		25		35		60	30	285	315	600
Total Émissions (Adjudication)			80		80		150			105				35		60		90				600		
Appel Public à l'Epargne (APE/Sukuk)							150								50								200	
Marché International (Eurobond)																								
Total Émissions			80		80		430			105				35		110		90					930	

90 entreprises, en moyenne, créées chaque jour au Togo

Le nombre d'entreprises créées au Togo est en pleine augmentation depuis janvier 2015. Selon les statistiques fournies à Togo Finance & Business, chaque jour, le Centre de formalité des entreprises (CFE) enregistre en moyenne plus de 90.

Déjà, à la mi-septembre, le chiffre de 7000 entreprises créées est dépassé et, selon le Directeur, Samuel Sanwogou, « nous avons une prévision qui est en train de se réaliser celle qui correspond à un chiffre de 9000 à 10000 entreprises pour la période comprise entre janvier et décembre 2015 ».

Le secteur en tête est le commerce, talonné par les services (événementiel, commu-



nication, informatique, etc) et enfin l'industrie.

Pour l'année 2014, l'on a enregistré 6152 entreprises créées dans le secteur du commerce, 1995 au niveau des services et 142 dans le secteur de l'industrie.

Depuis 2010, la création d'entreprises affiche un taux d'accroissement significatif. Les statistiques affichent 3836 entreprises créées en 2010, 4581

en 2011 tandis que pour 2012, le nombre est de 5848 et 7445 pour 2013. En 2014, le CFE a enregistré un total de 8289 entreprises.

Ce taux d'accroissement, selon des sources officielles, se justifie par l'amélioration du climat des affaires caractérisé par la réduction du délai, du coût et de la procédure de création d'entreprises.

Actuellement, il faut 1 jour



Actuellement, il faut 1 jour pour créer une entreprise

pour créer une entreprise, même si, dans la réalité, il faut compter au moins 72 heures, a-t-on constaté.

La simplification des procédures a encouragé par ailleurs le secteur informel à procéder aux formalités de création d'entreprises, ce qui justifie les chiffres enregistrés, indique le CFE.

Depuis mai 2014, un décret pris en conseil des ministres fixe le capital social minimal d'une Société à responsabilité limitée (SARL) à 100 000 F CFA en vue de faciliter la création d'entreprises au Togo.

Ainsi, une SARL peut être créée au Togo par « acte notarié » ou par « acte sous seing privé » et comme capital social, la somme de 100 000 F CFA contre 1 000 000 de F CFA minimal requis auparavant, conforme aux nouvelles dispositions de l'Acte uniforme révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). ■

Emmanuel Fiakofi

Les nominations

Joëlle Businger

Nouvelle Représentante-Résidente de la Banque mondiale au Togo

La nouvelle Représentante résidente de la Banque mondiale a pris fonction début août après la fin du mandat d'Hervé Assah le 31 juillet dernier.

De double nationalité, américaine et belge, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de l'institution financière, notamment celles de Chargée d'Opérations principale pour le

Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (de 2006 à 2011), et Coordinatrice des Programmes de la Banque mondiale pour les pays du Maghreb (de 2011 à 2015).

Elle a débuté sa carrière à la Banque Mondiale en 1995 à la Division Agriculture et Environnement de l'Institut de Développement Économique.

Ade Ayeyemi

Nouveau directeur général du groupe Ecobank

Monsieur Ayeyemi qui a remplacé Albert Essien, admis à la retraite le 30 juin 2015 après 25 ans de bons et loyaux services à Ecobank a pris fonction le 1er septembre dernier.

Banquier chevronné, il a une longue carrière couronnée de succès à Citigroup, où il a été le Directeur Général de la division Afrique Sub-Saharienne basée à Johannesburg. Diplômé en comptabilité de l'Université de Ife, (aujourd'hui l'Université Obafemi Awolowo) à Ile-Ife au Nigeria, où il a

obtenu une licence en Sciences avec mention très bien, il a aussi étudié à l'université de Londres et a suivi les cours du Programme Supérieur de Management de Harvard Business School. Expert-comptable agréé, M. Ayeyemi est également formé aux systèmes UNIX et à la gestion des systèmes d'exploitation réseau. Parmi ses nombreux domaines d'intérêt figurent la stratégie commerciale, l'économie, l'ingénierie des processus et la technologie

Entreprenariat

Bio-Afrique Coop : un exemple d'entreprenariat réussi

Créée en 2014 et spécialisée dans la production des boissons chaudes (thé) à base du Kinkéliba, du thé de Gambie, du gingembre et de la citronnelle, Bio-Afrique Coop a reçu le prix du Meilleur entreprenariat lors de la première édition de la Journée de l'Entreprenariat et du Développement (JED) édition 2014.

Cette unité de production fait partie de quelques exemples réussis de la foire Adjafi qui encourage l'autopromotion de l'emploi

Selon Adama D. K. Koudou l'Administrateur délégué de cette jeune unité de production, cette entreprise, pour sa création est financée par le Fonds d'appui à l'initiative économique des

jeunes (FAIEJ). Un financement qui à la longue s'est avéré insuffisant. « J'ai apprécié le financement que le FAIEJ m'a accordé. Mais il était insuffisant pour moi ; alors j'étais obligé de demander le soutien financier de la part de mes amis qui fut remboursé par la suite. Ce qui m'a permis d'agrandir mes activités », explique Adama Koudou.

L'entreprise envisage d'élargir ses activités au Togo et en Afrique voire dans le monde entier en vue d'accroître la consommation des produits biologiques. ■

Elisabeth Tidjow

Banque & Assurances

Banques

Dynamisme sur le marché bancaire togolais

Autrefois jugé « peu concurrentiel » et « atomisé », le secteur bancaire se dynamise avec la venue de nouvelles banques et le reprofilage de nouveaux produits. Avec un taux de bancarisation qui tourne autour de 17% et 14 banques, le marché bancaire togolais jugé « atomisé » et « peu concurrentiel » est sur une « trajectoire positive » pour devenir concurrentiel et dynamique, affirme à Togo Finance & Business, Dr. Ayira Korem, enseignant-chercheur à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université de Lomé et membre du Centre de recherche et de formation en économie et gestion (CER-FEG).

Selon Korem, le pays qui dispose d'un « taux de bancarisation important » dans l'UEMOA, avec la Côte d'Ivoire, « offre la meilleure pénétration du réseau bancaire ». La pénétration démographique (1 guichet pour 35.000 habitants contre 45.000 en Côte d'Ivoire et 164 000 au Niger) ; la pénétration géographique (un point de vente pour 336km² contre 629 en Côte d'Ivoire et 13.000 au Niger)

et le ratio dépôt/PIB du Togo, qui s'élève à 38%, supérieur au ratio moyen de l'UEMOA (25%), militent en faveur de ce dynamisme constaté ces dernières années, souligne l'enseignant-chercheur.

L'appétit des banques pour le Togo se justifie par la « politique de facilitation » des affaires, et également du fait que le dernier Rapport Doing Business consacre le Togo 3ème des pays ayant accompli le plus de réformes visant l'amélioration du climat des affaires, se vante le gouvernement.

A ces facteurs, s'ajoutent, entre autres, « la position stratégique du Togo en tant que porte d'entrée des importations pour les pays de l'hinterland, les investissements dans les infrastructures routières, l'attrait du port avec la construction du 3e quai (l'activité portuaire en tonnage a progressé de 4%. Le transit a augmenté de 54,2% et les transbordements de 6,5%), le développement du secteur des mines, l'indice de la production industrielle en valeur moyenne pour le premier semestre 2014 a progressé de 24,5% par rapport au premier semestre 2013, l'évolution des investis-

sements publics, le taux de croissance régulier », a précisé Ayira Korem.

Selon le Bureau national de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), le secteur « demeure sur une trajectoire de croissance orientée, en particulier vers le financement du secteur des bâtiments et travaux publics ».

Le résultat net du secteur à la fin juin, a progressé de 18% par rapport à son niveau au 30 juin 2014.

Le portefeuille de crédits des banques au Togo s'est accru, sur une base annuelle de 12 points de pourcentage avec 1.015 milliards de F CFA au 30 juin 2015, note la BCEAO.

On impute cette évolution au « dynamisme des prêts aux industries du secteur extractif et aux entreprises des BTP.

Le Togo compte au total 14 banques dont la toute dernière installée dans le pays est la Société générale, banque française, établie dans le pays en juin comme succursale de Société générale-Bénin, précédée en février de Coris Bank qui opte pour la « banque

autrement ».

Avec ce nombre qui s'accroît, les nouvelles banques défient les anciennes sur un marché en plein dynamisme. Mais, cela n'ébranle pas pour autant les banques déjà bien implantées sur le marché, notamment Ecobank, très solide et Orabank qui s'enracine après avoir avalé Financial bank et surtout le mastodonte Banque togolaise de développement (BTD).

La Bank of Africa (BOA) et Diamond bank qui font de petites percées sur le marché, profilent leurs clients-cibles.

La BIA, après son rachat par la banque marocaine Attijariwafabank, retrouve du sourire.

Pendant, la Société interafricaine de banque (SIAB) est sous administration provisoire tandis que la BPEC et la BTCL ainsi que l'UTB sont en difficultés. ■

Franck Ayawo ASSAH

Assurances

Ogar assurances pose ses valises au Togo

Leader de l'assurance au Gabon, le groupe Ogar, première compagnie d'assurance de l'espace CIMA/FNAF, créée en 1976 et spécialisée dans l'assurance dommage, s'implante au Togo en avalant La fédérale des assurances du Togo (Fedas), en difficultés depuis plusieurs années.

Depuis juin, cette société qui vacillait a été reprise par Ogar assurances après trois années de traversée de désert suite à une mauvaise gouvernance ayant conduit à sa liquidation. Leader sur le marché gabonais de l'assurance, le groupe Ogar s'est vu décerner la certification ISO 9001 version 2008 pour son système de management de qualité.

Un label qu'il entend défendre au Togo avec l'ambition d'instaurer le « professionnalisme » qui gagne au sein de l'ex-Fe-



das comme ce fut le cas au Bénin et en Côte d'Ivoire où le groupe s'est également implanté.

Ogar assurance qui opte pour un « service le plus irréprochable possible », veut innover et « apporter de nouvelles solutions d'accompagnement » à sa clientèle pour se « prémunir contre un certain nombre de risques ».

Le groupe Ogar entend créer la concurrence sur le marché togolais par le développement des produits d'assurance, son savoir-faire en prospection commerciale, le règlement des sinistres, des contentieux et les placements des risques en réassurance. ■

Rendez-vous

16 octobre

« La nuit des Décideurs », Hôtel Palm Beach, Lomé (Togo)

16 au 18 octobre

2^{ème} édition du Rebranding Africa Forum, autour du thème « Investir en Afrique, Entreprendre pour l'Afrique », Bruxelles (Belgique)

20 octobre

2^{ème} édition de Lomé Africa SMB Forum, Lomé (Togo)

21 au 25 octobre

30^{ème} édition de la Foire internationale de Djakarta en Indonésie

22 octobre

Mayor forum on Ghana's investment potential, Accra (Ghana)

23 au 24 octobre

3^{ème} édition du Salon de recrutement d'Afric Search couplé avec la 1^{ère} édition d'Afric Talent, Lomé pour l'Afrique, Lomé (Togo)

27 octobre

2^{ème} Forum économique de la Francophonie, Paris (France)

17 novembre

Africa SME Champions Forum à Nairobi, Safari Park Hotel

19 au 21 novembre

Convention d'affaire entre la CCIT et la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones, Lomé (Togo)

20 novembre au 17 décembre

4^{ème} Foire régionale de l'intégration de l'UEMOA et 12^e Foire internationale de Lomé (FIL), Lomé (Togo)

Flux financiers illicites

L'Afrique perd environ 60 milliards de dollars US chaque année



Le continent africain perd des ressources financières massives, environ 60 milliards de dollars US chaque année, du fait des activités illicites de multinationales et de riches particuliers.

Selon le rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique présenté lors du 24^{ème} Sommet de l'UA à Addis Abeba et adopté par les dirigeants africains, « les sorties illicites de capitaux du continent africain sont considérables et croissantes et se situent à un taux alarmant de 20,2% par an (selon les calculs effectués par la Global Financial Integrity (GFI) sur la période 2002-2011) ».

Le Groupe de haut niveau sur cette criminalité financière dirigé par l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki donne des « estimations prudentes » chiffrées à 60 milliards de dollars comme montant que l'Afrique perd chaque année par ce canal. Un rapport conjoint de la Banque africaine de développement (BAD) et de GFI, intitulé Flux Financiers illicites et la question des transferts nets de ressources en provenance d'Afrique, 1980-2009, chiffre à

1.4 trillions de dollars les flux financiers illicites en provenance d'Afrique au cours de ces 3 décennies, indique-t-on.

Les flux financiers illicites définis par le Groupe de haut niveau de l'UA comme étant « de l'argent illégalement gagné, transféré ou utilisé » empêche le continent de disposer de ressources pour financer son développement.

Pour Trust Africa, en campagne du 7 au 8 octobre dernier à Dakar, contre le phénomène, « si la corruption (par exemple, la corruption des fonctionnaires de l'Etat et le vol de biens de l'Etat) et les activités purement et simplement criminelles (le trafic de drogue et la traite des êtres humains) sont des facteurs importants qui représentent respectivement 5% et 30% des flux financiers, l'activité commerciale des sociétés est le plus grand coupable et représente jusqu'à 65% de toutes les sorties illégales de capitaux ». Les entreprises, surtout les multinationales, souligne Trust Africa, « se soustraient aux impôts, évitent de s'acquitter de droits de douane, transfèrent des commissions occultes et font du blanchiment d'argent ».

Selon une étude de GFI, citée par l'ONG, « les factures commerciales falsifiées représentaient 68,8% de toutes les sorties illégales de capitaux en provenance d'Afrique sub-saharienne entre 2003 et 2012. Et, d'après les estimations de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), rien que la falsification des prix a fait perdre aux pays africains jusqu'à 407 milliards de dollars entre 2001 et 2010 ».

Pour lutter contre le phénomène, des organisations de la société civile d'Afrique francophone se sont donnés rendez-vous les 7 et 8 octobre à Dakar (lire article P13) pour mobiliser l'opinion contre ces pratiques qui privent le continent de ses ressources en vue de son développement, car, la pauvreté est endémique et le continent, selon Health Poverty Action, verse chaque année, à des bailleurs étrangers, 21 milliards de dollars pour rembourser des dettes souvent contractées à des conditions défavorables. ■

Franck Ayawo ASSAH

Mines

Elenilto remporte le marché du phosphate carbonaté



L'investissement total prévu est de 1,4 milliard de dollars assuré à 40% par Wengfu.

Elenilto, filiale du Groupe Engelinvest, présent dans l'immobilier et les mines a gagné le marché du phosphate carbonaté suite à un appel d'offres lancé par le gou-

vernement togolais en mars dernier en quête d'un partenaire ou associé pour l'exploitation du phosphate carbonaté et la construction d'un complexe de fertilisants.

Elenilto s'est associé au géant chinois, Wengfu Group, très connu dans le secteur du phosphate et des engrais.

L'investissement total prévu est de 1,4 milliard de dollars assuré à 40% par Wengfu.

Le consortium prévoit de commercialiser d'ici 3 ans, indique-t-on, 3 millions de tonnes de phosphate de roche concentré, ainsi que 500.000 tonnes d'acide phosphorique et 1,3 million de tonnes de fertilisants.

Avec l'exploitation du phosphate carbonaté, le Togo va construire une usine d'acide phosphorique et industrialiser la filière.

Le Togo est un grand pays exportateur de phosphate. La production annuelle en phosphate marchand est passée de 119 500 tonnes en 1961 à 2 932 800 tonnes en 1980 et à 3 390 000 tonnes en 1989.

Après ces années fastes, la production a très sensiblement baissée dans les années 90 et 2000. Elle a repris après plusieurs réformes et atteint, selon des sources officielles, 1 110 000 tonnes l'année dernière. ■

Energie

Le Togo ouvre le marché de l'énergie à la concurrence

Le Togo ouvre le marché de l'énergie à la concurrence pour répondre à la demande en énergie en forte croissance dans le pays et en diversifier les sources d'approvisionnement. Décidé lors du conseil des ministres début septembre, ce projet de loi « vise à mettre fin au monopole dont jouissait la Communauté électrique du Bénin (CEB) dans l'achat de l'énergie électrique pour le Togo et le Bénin.

La CEB, une structure commune de gestion et de transport d'énergie électrique au Togo et au Bénin (avec siège à Lomé au Togo) perd ainsi son monopole. Les seuls domaines dans lesquels la CEB conserve son monopole « se limitent désormais aux importations, à ses propres sources de production et au transport ». Le projet de loi

supprime ainsi les dispositions de l'accord international portant code bénino-togolais de l'électricité qui consacrent la CEB en tant qu'acheteur unique de l'énergie au Togo et au Bénin. Par cette disposition, le Togo entend être « en phase avec la réforme du sous-secteur de l'électricité intervenue depuis le 18 juillet 2000 conformément aux prescriptions de l'UEMOA et de la CEDEAO », précise le gouvernement.

Souvent en manque d'électricité, le Togo dépend à plus de 50% de l'extérieur.

De bonnes sources, les besoins en électricité du pays sont de l'ordre de 130kw, pendant les temps creux, 147kw en temps plein et 169kw aux heures de pointe (entre 19h et 21h).

En 2010, suite aux délestages ayant perturbé les activités

économiques et des ménages, le pays a signé un contrat avec Contour Global, une société américaine installée au Togo qui dispose des centrales thermiques permettant de fournir 100MW, soit 780 millions de Kwh par an pour l'alimentation en énergie électrique.

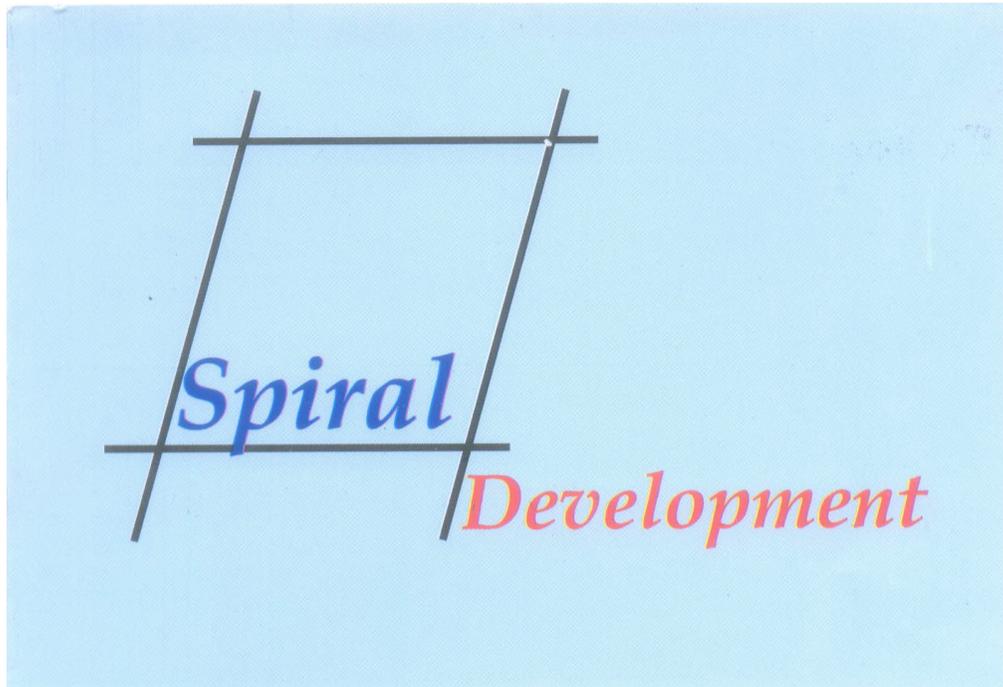
Mais, le coût exorbitant du fonctionnement de ces centrales qui utilisent du fuel lourd et du gas-oil, à défaut du gaz naturel promis, via le Nigéria, font grimper le tarif de l'énergie électrique et les mouvements d'humeur des fonctionnaires de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET, structure nationale de commercialisation de l'électricité) ces derniers mois, jugeant Contour Global "budgétivore" pour la Compagnie, ralentissent les activités de la centrale. ■

Ghana: Crise énergétique, le secteur industriel reçoit 30 MW de moins

C'est une décision du ministère de l'énergie suite à la crise énergétique que traverse le pays actuellement. Au lieu de 130 MW, le secteur industriel ne recevra que 100 MW, soit 30 MW de moins afin de mieux gérer la pénurie. L'application de la décision a été immédiate.

Dans un communiqué signé par Kweku Sersah Johnson, le chargé des relations publiques, le ministère a déclaré qu'il surveillerait de près le développement de la génération et de la distribution d'énergie. Cette veille lui permettra d'effectuer les éventuels changements qui s'imposeront.

Le pays connaît depuis le début de cette année une crise énergétique sans précédent induite par le faible niveau des eaux notamment au barrage hydroélectrique d'Akosombo. Des délestages pouvant s'étendre sur 24 heures d'affilée ont sérieusement ralenti le secteur économique. ■



tech228
Toute l'actualité des innovations technologiques togolaises en un clic
www.tech228.wordpress.com

(00228) 22 38 83 33 / 92 11 24 86 | agencemy@gmail.com | +228 98 21 62 66 | TECH 228 | @Tech_228

TOGO FINANCE & BUSINESS

Les pages de l'économie au Togo
Le bimensuel de la finance et des affaires

Vient de paraître
« Togo Finance & Business ».
Un bimensuel d'information économique et de la finance.
L'acheter dans les kiosques à 500 F l'exemplaire de 20 pages, c'est bien.
Mais, s'y abonner, c'est mieux : **10 000F CFA/an** au lieu de 12 000F CFA pour les 24 numéros
Contacts : **22 34 11 86 / 99 46 00 39 / 90 15 34 89**
Ou écrivez à **togofinabusiness@gmx.com**

Ask Conseil
Business Development Expertise

EDITION 2015

LA NUIT DES DÉCIDEURS
Thème
Le TOGO, terre d'opportunités!

Le «Business Village»
Entrée gratuite à l'espace d'exposition B2B

Le «Business Talks & Awards»
Des conférences et une cérémonie de remise de prix

Le «Business Networking»
Élargir son réseau professionnel autour d'un cocktail dînatoire

Lieu: **Hôtel Palm Beach**
Date: **16 Octobre 2015**

Info line: 22 30 81 12 / 97 01 10 89 / 93 37 51 43 | contact@askconseil.fr | www.askconseil.fr

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Sport et de la Formation civique informe les acteurs et professionnels togolais de l'édition et du livre que le Gouvernement sénégalais les invite à participer à la 15e foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (FLDAK) qui se déroulera du 11 au 16 novembre 2015.

Cette manifestation qui revêt une haute portée culturelle autour de l'édition du livre et de la promotion de la lecture, verra la participation d'éminents intellectuels et professionnels africains, européens, asiatiques et nationaux.

Pour toute demande d'informations, s'adresser à l'Ambassade du Sénégal au Togo sise au Boulevard de la Kara, B.P. : 8872 Lomé Tel. : (+228) 22 22 98 35 Fax : (+228) 22 22 98 34 Email : ambassenenelome@yahoo.fr.

**Le Ministre
Guy Madjé LORENZO**

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'ETUDE DE LANGUES VILLAGE DU BENIN



UNE RÉFÉRENCE DEPUIS 1968

CIREL- VILLAGE DU BÉNIN,
CAMPUS UNIVERSITAIRE DE LOMÉ
TÉL. (+228) 22 25 35 57
CIRELVB@GMAIL.COM
WWW.CIRELVB.TG.REFER.ORG

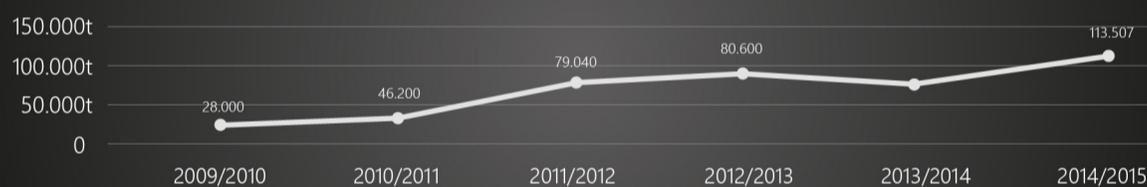
Le centre international de Recherche et d'Etude de Langues, CIREL-Village du Bénin, sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche assure des :

- ◆ **FORMATIONS LINGUISTIQUES**
 - FLE : Français Langue Etrangère
 - FOS : Français sur Objectif Spécifique
 - French Year Abroad (français à l'étranger)
 - Cours d'Anglais & Traduction
- ◆ **FORMATIONS PROFESSIONNELLES**
 - BTS option Secrétariat commercial Bilingue
 - BTS option Tourisme & Loisirs

Coton, atteindre 200 000 tonnes d'ici l'horizon 2022



Evolution de la production cotonnière 2009/2015



Evolution des rendements 2009/2015



Avec une production de 113 000 tonnes de coton-graine pour la campagne 2014-2015 contre 77 850 tonne la campagne précédente, la production cotonnière a fait un bon substantiel, une augmentation de

45% et veut atteindre 200 000 tonnes d'ici l'horizon 2022.

Un résultat à mettre à l'actif des réformes entreprises sur la base des recommandations des audits et études menées dans la filière avec l'appui des acteurs du secteur, notamment les par-

tenaires techniques et financiers ainsi que l'Etat.

Selon la structure en charge de la gestion de la filière, «les réformes entreprises par les décideurs et les acteurs de la filière ont vu la liquidation de la SOTOCO (Société d'Etat) et

Coton en chiffres

113.507 tonnes de coton-graine pour 130.558,6 hectares emblavés.

123.843 producteurs repartis en 2556 GPC (Groupement de producteurs de coton.)

La taille moyenne des parcelles est de 1,05 hectares.

La plus grande superficie individuelle emblavée est de 40 hectares.

Le meilleur rendement obtenu par un producteur est de 2,43 tonnes/hectare.

(15 hectares de superficie pour une production de 37 990 tonnes)

la création de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), une société d'économie mixte, dont le capital est détenu par l'Etat à 60% et la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC) à 40%. Ce qui a provoqué une remontée de la production cotonnière, passant à 46.800 tonnes en 2010/2011, à 80.5594 tonnes en 2012/2013 et une production de 113.000 tonnes au titre de la campagne 2014/2015 ».

La nouvelle orientation stratégique définie pour accroître la production cotonnière a permis de faire « l'analyse des forces, opportunités, faiblesses et menaces actuelles et futures de la filière » en vue de « définir cinq axes stratégiques d'orientation complémentaires et qui interagissent pour permettre à la filière de réaliser de bonnes performances », indique la NSCT.

Les cinq axes concernent : le renforcement de la gouvernance et du cadre institutionnel de la filière ; le soutien à la production et à la productivité ; le développement des infrastructures et équipement ; la valorisation et la mise en marché à travers un appui à l'amélioration de la qualité du coton-graine et la mise en marché du coton-graine par la garantie d'une meilleure commercialisation du coton-graine, de la fibre et des graines et la promotion de la transformation locale ; la mise en place d'un mécanisme de financement de la filière.

L'ambition affichée avec la mise en œuvre de ses mesures « devrait permettre à la filière d'atteindre un potentiel 200,000 tonnes de coton-graine avec un rendement d'au moins 1600 kg/hectare », prévoit la structure de gestion de la filière pour l'horizon 2022.

Cependant, bien que l'espoir renaisse, la Nouvelle société cotonnière du Togo déplore que « le rendement s'améliore mais reste toujours à la traîne ». Les chiffres fournis, en ce qui concerne le rendement (quantité produite à l'hectare) donnent 870kg/hectare contre 830kg/hectare la campagne dernière. ■

Franck Ayawo ASSAH

« Le coton est la 1ère culture de rente des exploitations agricoles et la 1ère culture industrielle du Togo. Les actions soutenues de vulgarisation et de conseils techniques enclenchées à la création de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO) en 1974, ont favorisé la culture du coton dont la production est passée de 10.736 tonnes en 1974 à 174.000 tonnes lors de la campagne 2004/2005 avec un point culminant de 187.703 tonnes lors de la campagne 1998/1999. Mais entre 2000 et 2005, la filière cotonnière du Togo a connu une profonde crise suite à une série de dysfonctionnements et des problèmes de gouvernance. L'incapacité de la SOTOCO à payer les revenus coton aux producteurs, a créé une détérioration du climat de confiance provoquant le découragement des producteurs pour la culture du coton. La production du coton s'est alors effondrée jusqu'à 27.000 tonnes en 2009/2010 » (NSCT).

Business du bio

Tropic Bio Production à la conquête des marchés

« Tropic Bio Production SARL » (TBP), créé en 2008 et certifié par ECOCERT (une organisation française de certification des produits biologiques), est spécialisée dans la transformation de fruits (ananas, mangue, banane) biologiques en produits séchés et jus.

Débutée sur fonds propres, cette société a reçu des financements provenant de certains de ses clients se trouvant à l'étranger. Mis à part ces deux sources, elle a été financée en 2014 par le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) pour renforcer les différents matériels de travail.

Ces financements sont accompagnés d'un suivi très rigoureux à travers l'envoi régulier des rapports fi-

nanciers aux différents financeurs et une visite régulière de ces derniers sur les lieux pour s'assurer de la bonne gestion des fonds et de la qualité des produits.

Pour Ferdinand Kodjo Sakiti, responsable qualité : « il s'agit de produire des produits de bonne qualité, mettre en confiance les clients et les satisfaire. Amener les Togolais à consommer les produits biologiques de leur territoire pour non seulement être en bonne santé, mais aussi permettre aux entreprises œuvrant dans ce domaine d'émerger.»

Surpris à la Foire Adjafi à laquelle a participé cette société pour la deuxième fois, Kodjo Sakiti se dit satisfait et confiant : « pour cette édition notre objectif

est atteint, ce qui n'était pas le cas à la dernière édition. Nous avons segmenté nos produits et les prix étaient acceptables en vue de permettre aux participants de s'en procurer. A travers les rencontres d'échanges, nous avons reçu des informations pour renforcer nos connaissances et avons pu discuter avec d'autres opérateurs économiques pour l'acquisition d'éventuel marchés. »

A long terme, TROPIC BIO PRODUCTION prévoit diversifier ses produits, conquérir davantage de marchés sur les plans nationaux et internationaux et obtenir une certification ISO. ■

Elisabeth Tidjow

Jess Hôtel Le Paradis des Retrouvailles

Retrouvez-vous pour vos affaires ou loisirs à JESS HOTEL, un cadre chaleureux qui vous permet de conjuguer à la fois une ambiance de travail et de détente. Les Professionnels de Jess Hôtel vous garantissent un séjour réussi à travers leur expérience, leur disponibilité au service de leurs clients et vous procurent une satisfaction parfaite.

JESS HOTEL, situé sur l'Avenue Pya à Totsi Adidoadin vous offre :

- 23 chambres confortables et 4 appartements dont 2 studios dotés de connexion Wifi gratuite et illimitée**
- Une Grande Salle de Réunion d'une capacité de 600 personnes ou de Banquet de 300 personnes modulable selon vos besoins en trois salons**
- Une Place de Fêtes semi-ouverte d'une capacité de 300 places**
- Un Restaurant-Bar-Pizzeria avec des prix très compétitifs**
- Un service traiteur équipé et moderne disposé à vous servir à domicile ou autres places de fêtes**
- Une piscine, une salle de gymnastique, un sauna et un hammam pour votre loisir et détente**
- Un salon de coiffure, une parfumerie, une boutique de différents produits cosmétiques pour vos soins esthétiques**
- Une Banque au sein du complexe pour vos transactions bancaires**
- Nous mettons gratuitement à la disposition de nos clients une navette pour le transfert Aéroport-Hôtel-Aéroport.**

Avenue Pya Prolongée Totsi - BP: 80101 Lomé-TOGO
Tél: +228 22 50 43 17 / 91 06 70 88
Email: hoteljesshouse@yahoo.fr
Site web: www.hoteljesshouse.com

La foire de l'UEMOA pour célébrer l'intégration dans les affaires

Couplée avec la Foire internationale de Lomé qui est à sa 12e édition, la foire de l'UEMOA se tiendra dans la capitale togolaise du 20 novembre au 7 décembre pour célébrer l'intégration en affaires.

Quatrième édition d'un événement commercial d'envergure pour « promouvoir les échanges commerciaux au sein de la sous-région ouest africaine » avec l'appui de la Commission de l'UEMOA et de la Chambre consulaire régionale (CCR/UEMOA), ce rendez-vous constitue également l'occasion pour les entreprises du Togo « d'exposer les

productions nationales artisanales, industrielles, de services et de s'offrir de nouveaux débouchés en nouant des partenariats avec des producteurs de la sous-région ».

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) qui a en charge cette foire prépare des rencontres techniques et d'informations auprès des opérateurs économiques afin que cette foire connaisse un engouement particulier pour le développement des affaires.

Le Togo, à travers ses opérateurs économiques, compte « faire rayonner » son secteur privé en plein dynamisme et son économie en croissance. ■



UEMOA

7% de croissance au deuxième trimestre

Les huit pays de la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) ont enregistré une croissance de 6,9% au second trimestre selon les statistiques trimestrielles de la zone publiées par la BCEAO (banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest).

« Le produit intérieur brut s'est accru de 6,9%, en glissement annuel, contre 5,5% au deuxième trimestre 2014 », indique l'institution monétaire. Une croissance dans le sillage des 6,2% relevés au premier trimestre de l'année.

Selon la Banque Centrale, cette croissance est le résultat de la bonne tenue du secteur tertiaire, +3,7% de croissance (tiré par les activités commerciales, notam-

ment l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 7,8%) contre 1,8 points pour le secteur secondaire et 1,4 pour le secteur primaire.

En outre, la balance commerciale de l'Union continue de bénéficier de la « décélération des importations liée à la détente des prix des produits pétroliers » dont les cours en dollars « ont diminué en rythme annuel de 42,6% ».

Le solde au second trimestre a ainsi cru de 174,2 milliards de francs CFA par rapport à la même période de 2014, conséquence de la baisse des importations de 2,2% et de la hausse des exportations de 2,5%, en dépit de la forte contraction constatée des cours des principaux produits d'exportation (-22% pour

le coton, -12,7% pour la café, -7,4% pour l'or).

Toutefois, le pouvoir d'achat des ménages est grevé par le bond du taux d'inflation sur la période de 1,5% contre 0,5% fin mars en raison d'une remontée des prix des produits alimentaires, (principalement les légumes, les céréales, les tubercules et les produits de la pêche) ; « la contribution de la composante « Alimentation » à l'inflation totale est passée de 0,3 point de pourcentage à fin mars 2015 à 1,2 point de pourcentage à fin juin 2015 ».

Les tendances du premier semestre sont en phase avec les prévisions de la Commission de l'UEMOA qui table sur croissance économique de 7,2% du PIB au terme de l'année. Ce qui devrait

faire de cette zone, le principal levier économique du continent dont la croissance est prévue pour

Cette croissance est le résultat de la bonne tenue du secteur tertiaire.

s'établir à 4,5% en 2015, contre 5% pour l'ensemble des pays l'Afrique de l'ouest selon la Banque africaine de développement (BAD). ■

37,5 millions d'euros de la France au Ghana pour financer un projet routier et d'assainissement

Accra, Ghana (PANA) - La France va accorder au Ghana 37,5 millions d'euros pour financer un projet routier et d'assainissement à Kumasi, la deuxième ville de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Ce financement, qui sera accordé par le biais de l'Agence française pour le développement (Afd), est destiné à la deuxième phase du projet d'extension routière et d'assainissement, qui porte sur la construction de la rocade « Lake Road-Oforikrom » et les travaux d'assainissement d'Aboabo, a déclaré la Présidence ghanéenne dans un communiqué rendu public lundi 5 octobre 2015.

Le communiqué indique que cette assistance a été décidée à Paris, en France, où le président John Mahama a rencontré son homologue français, François Hollande, au Palais de l'Élysée lundi 5 octobre 2015, pour discuter de questions sous-régionales et bilatérales, parmi lesquelles l'assistance

française aux projets de développement au Ghana.

D'après le communiqué, le président Hollande a remercié son homologue du Ghana pour avoir aidé à ramener la stabilité dans la sous-région ouest-africaine durant son mandat de président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui a pris fin il y a quelques mois.

Le communiqué souligne également le rôle du président Mahama dans la gestion sous-régionale de l'épidémie d'Ebola et son implication dans la sécurisation maritime dans le Golfe de Guinée, le Ghana ayant été le centre d'où l'initiative de réaction à Ebola pour l'Afrique de l'Ouest a été coordonnée.

Le président Mahama a exprimé ses remerciements au président français pour avoir accepté de soutenir la formation des enseignants à l'enseignement du français dans les écoles ghanéennes. ■

Ethiopian Airlines remporte le Prix «Passenger Choice»

Dakar, Sénégal (PANA) – La compagnie aérienne, Ethiopian Airlines, a obtenu de l'Association des compagnies aériennes pour l'expérience passager (APEX, sigle en anglais), le Prix «Passenger Choice» de la meilleure compagnie aérienne en Afrique, annonce un communiqué transmis à la PANA.

Ce prix obtenu lors de l'Expo Apex 2015 tenue le 27 septembre dernier au Centre de convention de l'Oregon à Portland, aux USA, est la troisième consécration consécutive de la Compagnie éthiopienne dont le président-directeur général, Tewolde Gebre Mariam, s'est félicité de cette distinction, la plus importante du secteur du transport aérien.

«En tant que compagnie aérienne panafricaine de classe mondiale basée sur le continent, nous sommes honorés d'être reconnue comme la « Meilleure en Afrique » pour la troisième fois consécutive. Ceci prouve une fois encore la haute qualité de service et les produits que nous offrons », a-t-il relevé.

Ethiopian Airlines dessert 91 destinations internationales et 20 destinations intérieures à travers cinq continents et partage ses expériences avec la Compagnie panafricaine ASKY basée à Lomé (Togo), en sa qualité de partenaire stratégique. ■

Lutte contre les flux financiers illicites

La société civile africaine milite pour une bonne gouvernance dans les transactions

Après Lomé le 3 octobre dernier, la société civile africaine de l'espace francophone s'est donnée rendez-vous les 7 et 8 octobre dernier à Dakar, capitale sénégalaise pour se mobiliser contre un fléau qui fait perdre au continent noir, près de 60 milliards de dollars US chaque année.

Pas de marche comme à Lomé début octobre et en juin à Nairobi les 24 et 25 juin, mais une rencontre pour sensibiliser les organisations de la société civile sur le phénomène, renforcer la connaissance des spécificités des finances et du développement, les défis liés aux flux financiers et faciliter la « consultation stratégique » entre les principales OSC et les partenaires de l'Afrique dans le combat contre le fléau.

Dans une Déclaration présentée aux participants, les OSC se réjouissent de la décision prise par les dirigeants africains d'adopter le rapport du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les flux financiers illicites présidé par l'ex-président Sud-africain, Thabo Mbeki et affirme que c'est « un pas vers la bonne direction ».

Cependant, indique la Déclaration, il urge que soit « rapidement mis en œuvre, aux niveaux national, continental et mondial, des mesures politiques visant à mettre un terme, de façon efficace, aux flux financiers illicites en provenance d'Afrique et à récupérer les milliards illicitement détournés du continent au cours des années ».

Les flux financiers illicites définis par le Groupe de haut niveau de l'UA comme étant « de l'argent



illégalement gagné, transféré ou utilisé » empêche le continent de disposer de ressources pour financer son développement. Ils proviennent de trois sources : les activités commerciales, les activités criminelles et la corruption. Des « estimations prudentes » chiffrent à 60 milliards de dollars US, le montant que l'Afrique perd chaque année par le canal des flux financiers illicites.

« Ces capitaux entravent la capacité du continent à mobiliser des ressources internes pour remédier aux problèmes pressants de l'aggravation de l'inégalité et de la pauvreté, de la prise en charge sanitaire, de l'éducation, des infrastructures, et d'autres priorités vitales en matière de développement », note les OSC pour qui, « ces niveaux de flux financiers illicites sont particulièrement préoccupants compte tenu de l'ampleur des besoins de développement à travers le continent et du paradoxe du nombre croissant de personnes vivant dans la pauvreté dans l'ensemble du continent, malgré cette rhétorique d'une « Afrique émergente ».

Les estimations de l'ONU citées

par le Groupe de haut niveau, indiquent que « le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 \$ par jour en Afrique est passé de 219 millions en 1990 à 414 millions en 2010, la croissance démographique dépassant le taux de réduction de la pauvreté. Les nouvelles découvertes et l'exploitation des ressources naturelles de l'Afrique, même si elles constituent une avancée très positive, sont également une source de préoccupation compte tenu de la façon systématique dont les revenus provenant des industries extractives sont généralement externalisées ».

La campagne contre les flux financiers illicites dénommée « Arrêtons l'hémorragie », est organisée par Trust Africa, en collaboration avec The african women's development communication network(FEMNET) et l'Institut de recherche et de promotion des alternatives de développement en Afrique(IRPAD/Afrique). ■

Envoyé spécial
Franck Ayawo ASSAH

Togo Finance & Business
Bimensuel d'information économique
et de la finance

**Directeur général et de la
Publication**
Franck Ayawo ASSAH

Rédacteur en chef
Franck Ayawo ASSAH

Secrétariat de rédaction
Emmanuel Mensah

Journalistes/Reporters
Raphaël Djamessi
Yves Kokoayi
Moïse Barandao
Emmanuel Fiakofi
Elisabeth Tidjow
Elom Akoko Hounkpati

Infographie
Florent Banissa

Photographie
Akoli Goudeagbé

Imprimerie
Pyramide Plus

Tirage
1000 exemplaires

Togo Finance & Business
Récépissé N° 0524/14/07/15/HAAC

Siège social :
Bourse du travail, 160, Boulevard du
13 janvier
Quartier Hanoukopé, Lomé
Tél : 22 34 11 86 / 90 15 34 89
97 80 10 87

E-mail : togofinabusiness@gmx.com

Des OMD aux ODD : 17 objectifs pour accompagner le développement

Quinze ans après l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), plus d'une centaine de Chefs d'Etat et de gouvernement du monde ont adopté le 26 septembre dernier à New York un nouveau plan d'action pour les 15 prochaines années : les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le bilan des OMD adoptés en septembre 2000 reste « assez mitigé » pour les pays du monde et encore plus pour ceux africains. Alors que la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de la pauvreté est passée de 45% à 14% dans le monde entre 1990 et 2012, elle est passée de 56% à 48% en Afrique subsaharienne dans la même période.

Le taux net de scolarisation, lui, est passé de 83% en 1990 à 91% en 2012 dans le monde et de 52 à 78 % en Afrique subsaharienne. Pour ce qui est de l'autonomisation des femmes, 41% des travailleurs rémunérés dans le monde en 2012 sont des femmes contre 35% en 1990 ; ils sont passés de 23 à 33% en Afrique subsaharienne dans la même période.

La mortalité infantile des moins de 5ans a diminué de 47 points dans le monde alors que cette diminution est de 79 points en Afrique subsaharienne. Le taux de mortalité maternelle a diminué de 45% et seulement 28, 94% en Afrique subsaharienne.

Le taux d'incidence du VIH/SIDA a chuté de 40% de façon générale. L'Afrique australe enregistre le taux d'incidence le plus élevé même s'il est passé de 1.98 à 1.02.

En matière d'accès à l'eau potable, de 76% en 1990 le taux est passé à 91% sur la planète. Enfin, l'aide publique au développement s'est accrue de 66% entre 2000 et 2014 et est passée à 135,2milliards de dollars US.

Si des avancées importantes ont été marquées dans l'amélioration des huit indicateurs de développement définis, plusieurs cibles restent à atteindre. Ceci explique l'adoption par les chefs d'Etats et de gouvernement d'un nouveau plan d'action pour le développement. Ces nouveaux objectifs, devront constituer les feuilles de routes des gouvernements du monde pour les quinze prochaines années.

Des OMD aux ODD, qu'est ce qui a changé ?

La première différence tient au nombre des objectifs. De huit, les ODD eux sont passés à dix-sept et sont universellement applicables à tous les pays alors que les OMD n'étaient destinés principalement qu'aux pays en développement. Ils intègrent de même trois volets -le social, l'économique et l'environnemental- du développement durable. Et pour leur permettre un meilleur succès que les OMD, des consultations ont été lancés sur le plan mondial sur le nouveau cadre et les pays sous-développés ont été associés aux discussions sur les recherches de financements pour l'atteinte de ces objectifs. ■

Raphaël D.

- 1- Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout
- 2- Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate à tous et promouvoir l'agriculture durable
- 3- Atteindre une vie saine pour tous à tous les âges
- 4- Fournir un enseignement de qualité équitable et inclusif et des opportunités de formation tout au long de la vie
- 5- Parvenir à l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et les filles partout
- 6- Assurer l'eau et l'assainissement pour tous pour un monde durable
- 7- Assurer l'accès à des services énergétiques pour tous, modernes, abordables, durables et fiables.
- 8- Promouvoir une croissance économique inclusive et soutenable et le travail décent pour tous
- 9- Promouvoir une industrialisation soutenable
- 10- Réduire les inégalités entre et à l'intérieur des pays
- 11- Construire des villes et établissements humains inclusifs, sûrs et soutenables
- 12- Promouvoir des modes de consommation et de production soutenables
- 13- Promouvoir des actions à tous les niveaux pour lutter contre le changement climatique
- 14- Parvenir à une conservation et un usage soutenable des ressources marines, des océans et des mers
- 15- Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et mettre fin à toute perte de biodiversité
- 16- Parvenir à des sociétés, des systèmes juridiques, des institutions efficaces, en paix et inclusives
- 17- Renforcer et améliorer les moyens de mise en œuvre et le partenariat mondial pour le développement soutenable



DHL Express Top Employer en Afrique pour 2015/2016

La semaine dernière à Johannesburg DHL Express a reçu la certification Top Employer dans 12 marchés africains, lors de la prestigieuse cérémonie Top Employer 2016. C'est la seconde fois consécutive de l'année que la société reçoit le prix de Top Employer en Afrique par le « Top Employers Institute », qui valorise l'importance de la place qu'accorde DHL à l'engagement et au développement de ses employés.

Les recherches annuelles internationales entreprises par le Top Employers Institute lui permettent de discerner les meilleurs employeurs aux quatre coins du monde, à même de fournir de remarquables conditions d'emploi, d'encourager et de développer les talents à tous les niveaux de l'organisation, et s'efforçant d'optimiser continuellement les pratiques d'emploi des employés.

DHL Express a reçu la certification de Top Employers dans douze de leurs marchés locaux, tels que l'Angola, le Botswana, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, Madagascar, l'Île Maurice, le Mo-

zambique, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.

Hennie Heymans, Directeur général de DHL Express Afrique subsaharienne (SSA), a déclaré que ces certifications réaffirment que la compagnie est sur la bonne voie, en tant que meilleur employeur et lieu de travail primé.

Il explique, qu'être un Employeur de qualité est l'un des trois points forts du Groupe Deutsche Post DHL, et démontre le sérieux de l'engagement et du développement des employés dans leurs activités au sein de la société. « Notre vision est d'être «La société logistique du monde». Nous voulons être le fournisseur logistique auquel les gens pensent en premier, non seulement pour leurs expéditions, mais aussi en tant qu'employés ou investisseurs ».

Il déclare que c'est tout simplement la raison pour laquelle DHL investit autant dans les ressources humaines. « Les employés bien dans leur peau qui se sentent valorisés sont loyaux,

motivés et productifs. C'est une bonne chose pour les employés, mais aussi pour la société. »

La société est à l'origine de bien des initiatives pour motiver ses employés, l'une d'entre elle est le programme de Certification de spécialistes de l'international (CIS) qui change les règles du jeu d'après M. Heymans. « La CIS est un programme de changement culturel qui tourne autour de quatre attributs : Rapidité, Attitude persévérante, Bien faire du premier coup, et Passion. Nous tous, directeurs internationaux ou coursiers, avons suivi ce programme de formation qui renforce nos compétences primordiales. Ce programme a été au centre du développement et du maintien en poste des effectifs ».

Il existe une extension à ce programme qui est le programme de Directeur international certifié (CIM). « Cette certification a pour vocation de s'assurer que nos leaders présentent un bon équilibre entre quotient Intellectuel et quotient émotionnel et les compétences sociales et de leadership pour diriger nos futurs

effectifs, » déclare Heymans.

Et d'autres programmes de reconnaissance et d'engagement des employés, tels que l'Enquête d'opinion annuelle, les Semaines de reconnaissance des employés veulent célébrer et reconnaître les réalisations des employés dans chaque pays tout comme les programmes réguliers de reconnaissance, comme l'Employé du trimestre/année.

« De même que l'ensemble du paysage sur les lieux de travail continue d'évoluer en Afrique, nous continuerons à nous concentrer sur des cultures sociales et d'entreprise équilibrées tout en promouvant la diversité, et plus important, en retenant, motivant et développant nos biens les plus importants, nos ressources humaines, » conclut Heymans.

DHL – La société logistique du monde entier

DHL est le leader mondial dans l'industrie de la logistique. Les divisions de la société DHL offrent un portefeuille de services logistiques inégalables, de la livraison de colis sur le territoire national et international, des envois express dans le monde entier par route, par air et par mer, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement industrielle. Avec plus de 325 000 employés dans plus de 220 pays et territoires dans le monde, DHL rapproche les gens et les entreprises en fournissant des services sûrs et fiables permettant des flux de commerce mondiaux. Avec des solutions spécialisées pour les marchés et les industries en expansion, tels que le commerce en ligne, la technologie, les sciences de la vie et la santé, l'énergie, l'automobile et ses points de vente, un engagement éprouvé et une présence sans égal sur les marchés en développement, DHL est sans aucun doute « La société logistique du monde entier ».

DHL fait partie du Deutsche Post DHL Group. Le Groupe a généré des revenus de plus de 56 milliards d'euros en 2014. ■

Avec plus de 325 000 employés dans plus de 220 pays et territoires dans le monde,

Baromètre

Diagnostic



Pascal Kossi Ognandou Adjoté

Juriste, syndicaliste, consultant sur les questions de lutte contre la corruption.

Président du Comité syndical de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite de l'INSIT

LA CORRUPTION, UN OBSTACLE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La corruption reste le monstre à plusieurs têtes, de tous les temps et de tous les âges derrière lequel des délinquants minoritaires se cachent et s'abritent pour détruire l'économie mondiale privant ainsi des populations entières de leurs droits primaires et du minimum vital.

Aucun secteur d'activités n'est épargné. L'argent de la corruption circule dans tous les secteurs de l'économie.

Déjà en 2013, les Etats africains ont, dans le document de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, indexé la corruption comme un frein au développement du continent. Le détournement du processus d'acheminement d'un bien public d'un Etat dans son domaine public constitue un obstacle au développement social et économique de cet Etat. Ainsi l'Afrique a-t-elle pu être pillée, détruite et polluée.

Bien au-delà, la corruption menace la « citoyenneté mondiale et pacifique ». C'est pourquoi les Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés en Septembre 2015 dernier par l'Organisation des Nations Unies (ONU) a, au point cinq (5) de la Cible seize(16), fait de la lutte contre la corruption un objectif à atteindre pour le développent. Ce point demande clairement à chaque pays de « Réduire sensiblement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes ». Si la corruption est un obstacle à un développement durable, il faut forcément une économie durable pour un développement durable. Ainsi la corruption empêche-t-elle le maintien du taux de

croissance économique par habitant à plus de 7% au moins pour les PMA (Pays Moins avancés), selon les Objectifs du Développement Durable (ODD). Elle empêche également la croissance de la productivité économique, la promotion des politiques axées sur le développement, l'emploi et la formation adéquate des jeunes, la défense du droit au travail et la promotion de la sécurité pour tous les travailleurs, dont les migrants, les migrantes, et tous les emplois précaires etc...

Enfin, la corruption menace la sécurité des investissements et tue les affaires.

Au regard des obstacles ci-dessus évoqués, chaque pays peut facilement s'évaluer en toute honnêteté. Bien évidemment, il s'agit là des critères d'identification d'une économie corrompue avec des systèmes et méthodes opaques et non transparentes, toutes caractéristiques d'une mauvaise gouvernance pointée.

Au Togo, l'état de la corruption est aussi avéré. Déjà, en 2012, le Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, lors de sa troisième session tenue à Vienne du 18 au 22 Juin, a fait observer que le Togo n'a pas appliqué les dispositions des articles 19 à 21 du Chapitre III de la Convention, portant respectivement sur l'abus de fonctions, l'enrichissement illicite et la corruption dans le secteur privé.

Et pourtant le Togo a érigé la corruption en crime depuis 2002 avec la Loi N°2002-02 Du 20 Février 2002. ■

Entretien



Kossi Assiobo

Directeur de Ask Conseil

Promoteur de l'événement « la Nuit des Décideurs », Kossi Assiobo, Directeur de Ask Conseil, cabinet spécialisé dans le Business development expertise, livre ses idées sur ce cadre d'échanges et de promotion des affaires au Togo prévu le 16 octobre à Lomé.

[Q] Quel peut être l'impact de l'événement « la nuit des décideurs » sur le business au Togo ?

[R] « La Nuit des Décideurs » est un cadre d'échanges et de promotion des affaires au Togo

- Les entreprises du B2B et les produits libellés « made in Togo » disposeront d'un espace d'exposition dans le Business Village.

- Avec le Business Talks, des conférences-débats de qualité permettront de découvrir les opportunités d'affaires dans le pays mais aussi de profiter de conseils d'experts et de l'expérience de ceux qui réussissent en affaires.

- Le Business Awards mettra en lumière et récompensera les projets innovants, les entreprises, institutions et personnalités méritantes

- Le Business Networking a pour vocation de réunir des chefs d'entreprise, directeurs de société, entrepreneurs, investisseurs, cadres, porteurs de projet... afin de créer des synergies d'affaires.

[Q] La spécificité de « La Nuit des Décideurs » par rapport aux autres événements de ce type souvent organisés au Togo ?

[R] Nous encourageons toutes les initiatives qui visent à développer les affaires dans le pays et « La Nuit des Décideurs » se veut complémentaire de celles-ci.

Mais ce qui nous distingue, c'est notre parti pris de nous intéresser à toutes les catégories d'entrepreneurs : du porteur de projet au chef d'entreprise confirmé. Chez nous, tout le monde est sur

le même pied d'égalité car nous sommes convaincus que chacun peut apprendre et apporter à l'autre.

[Q] Quel est le secteur qui vous a le plus suivi dans cette « aventure » qui récompense des opérateurs économiques qu'est « la nuit des décideurs » ?

[R] Tous les secteurs ont très bien accueilli le concept de « La Nuit des Décideurs » mais nos principaux partenaires sont dans le B2B. Nous avons également bénéficié de l'encouragement des autorités publiques que je tiens à remercier ici.

[Q] Votre avis sur les affaires ou business au Togo en tant que patron de Ask Conseil ?

[R] Tout le monde reconnaît que le contexte n'est pas facile mais on vient de loin, et les signaux positifs s'accumulent tout doucement.

[Q] « La Nuit des Décideurs », et après, quel suivi pour une dynamisation du business au Togo comme dans les pays anglophones ?

[R] Ask Conseil est spécialisé dans le business development, donc « La Nuit des Décideurs » n'est pas une fin en soi pour notre cabinet. Nous restons aux côtés de nos partenaires pour les accompagner dans la concrétisation de leurs projets et le développement de leurs activités au Togo et à l'international. ■

Propos recueillis par
Franck Ayawo ASSAH

**Tite YOKOSSE**

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Mines de Paris et d'un master d'Economie à l'École d'Economie de Paris.

Une entreprise, petite, moyenne ou grande a besoin de financement pour survivre et se développer. En Afrique de l'Ouest, les entreprises rencontrent d'énormes difficultés pour se financer et ces difficultés pèsent indéniablement sur le développement économique de la sous-région.

La difficulté la plus courante est celle liée à l'analyse du risque associé aux prêts. La plupart des entreprises (majoritairement des PME) n'arrive pas à fournir les informations nécessaires à cette analyse décisive. La raison en est simple : elles ne disposent en général pas de livres comptables fiables. L'accord de classement en vigueur dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) impose des ratios de structure très contraignants pour les banques prêteuses. Certes, les entreprises jouissant d'un accord de classement bénéficient d'une facilité de financement auprès des banques de l'UEMOA (qui elles obtiennent une couverture en termes de réserves obligatoires) mais malheureusement très peu d'entreprises arrivent à respecter les ratios de décision. L'économie informelle étant prédominante, beaucoup d'entrepreneurs africains ignorent ou peinent à respecter les bonnes pratiques exigées par le système comptable uniformisé (SYSCOA). Il leur est difficile de produire des informations comptables et financières de qualité et par conséquent d'obtenir des accords de classe-

Afrique de l'Ouest Comment financer les entreprises?

ment. Le manque de collatéral (l'ensemble des actifs, titres ou liquidités, remis en garantie par le débiteur afin de couvrir le risque de crédit) de qualité comme des biens immobiliers de grande valeur constitue un autre blocage de taille. Car, pour se couvrir contre le risque de crédit, les institutions financières exigent des collatéraux de valeur et dont la monétisation est immédiate.

Une étude de la Banque Mondiale nous enseigne que 60% des banques africaines citent l'environnement macroéconomique (dont le système fiscal) comme un facteur qui limite l'émergence des financements accordés aux PME. Malgré ces contraintes, les grandes entreprises (minoritaires en Afrique de l'Ouest) se financent relativement bien contrairement aux PME alors que ces dernières sont cruciales pour accélérer le développement économique des pays africains. Les institutions de microfinance, pour autant qu'elles respectent les bonnes pratiques de gouvernance, ont là un vrai rôle à jouer. Ces institutions facilitent déjà l'accès des entreprises au financement dans plusieurs pays. C'est le cas du réseau ACEP au Cameroun, du Réseau des Caisses Associatives d'Épargne et de Crédit des Entrepreneurs et Commerçants du Mali (CAECE-JIGISEME) ou encore du réseau PAMECAS au Sénégal avec son Centre d'Entrepreneurs. En effet, les entreprises mêmes moyennes ont souvent besoin de montants importants, dépassant souvent 30 à 40 millions de FCFA. Compte tenu des contraintes bancaires existantes, la microfinance, si elle abandonne ses dogmes de micro-prêts peut être un excellent appui au financement des PME. Les résultats d'une étude récemment menée

indiquent que les financements accordés aux entreprises béninoises ne contribuent pas significativement à la croissance de ces dernières. Nos entreprises ont besoin de gros financements pour que leur efficacité se ressente tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Finadev Group, une institution de microfinance béninoise, a ainsi décidé de rehausser le plafonds de ses prêts de 20 à 100 millions FCFA. C'est une décision dont l'impact est positif pour la croissance des entreprises débitrices car ces dernières ont moins de contraintes dans les possibilités de choix stratégiques qui s'ouvrent à elles.

Des problèmes demeurent quant à la fiabilité du système juridique. Au Bénin, par exemple, quand il y a des impayés sur des prêts octroyés aux PME, les saisies traînent en longueur du fait des carences de la justice et du ministère des finances. Néanmoins, il est important de noter que des efforts sont faits pour juguler ces faiblesses. Le nouveau pacte commissaire en matière d'hypothèque qui vient d'y être mis en place est intéressant car il permet que les IMFs acceptent désormais des promesses d'affectation d'hypothèque en couverture des prêts qu'elles octroient. Ce nouveau système a l'avantage de réduire les coûts de crédit des PME tout en garantissant une certaine sécurité à l'établissement de crédit même s'il reste peu fiable du fait de la lenteur des réformes judiciaires et d'urbanisation.

Par ailleurs, des dispositifs d'appui au financement des entreprises tels que les fonds (FSA, GARI, FAGACE) qui donnent des garanties aux institutions financières pour mettre à la disposition des banques de dévelop-

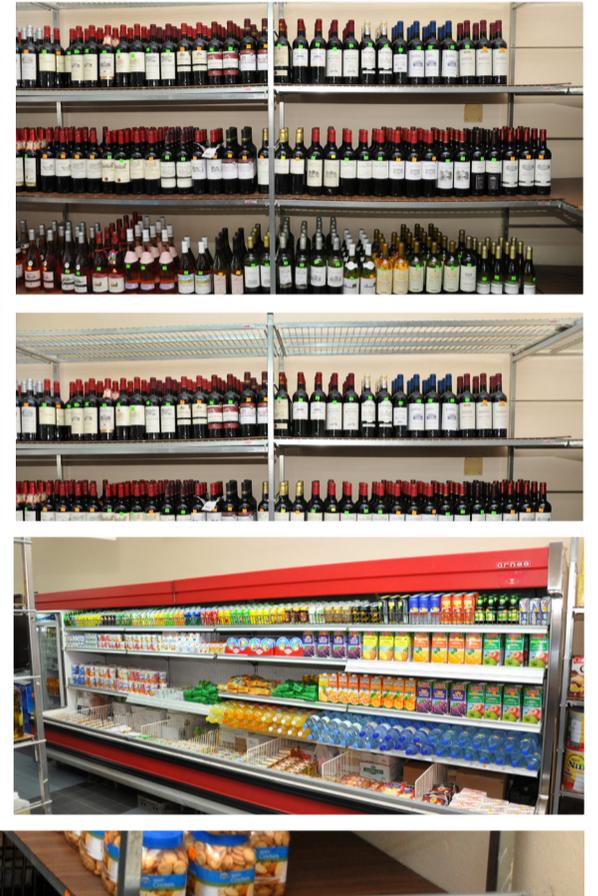
pement des ressources longues (dans le temps), existent. Mais, leur impact sur l'accès au financement est loin d'être uniforme car leur existence profite surtout aux PME haut de gamme.

D'autre part, les entreprises africaines ne souffrent pas forcément d'un manque de fonds propres. Souvent, les difficultés se concentrent au niveau de l'expertise et de l'injection de capitaux tiers (étrangers, dont ceux provenant de fonds d'investissement). Ces derniers constituent en effet, une ressource très utile, dont est hélas privée, la très grande majorité des entrepreneurs africains. En effet, ils apportent une gouvernance additionnelle, une expertise managériale et font baisser le coût du financement. Ces fonds mettent également à la disposition des entreprises des ressources longues cruciales pour le développement à moyen terme des entreprises. Ces ressources longues manquent souvent cruellement. Dans l'UEMOA, le refinancement des institutions financières en particulier des IMFs a une maturité maximale de 3 ans. Heureusement, comme nous l'avons souligné dans un article paru sur Terangaweb, les fonds de capital investissement se développent en Afrique, même si le nombre d'opérations qu'ils réalisent reste encore modeste. En attendant l'émergence de cette nouvelle industrie de financement, il est primordial de s'atteler à la création d'un cadre institutionnel favorisant l'information de qualité sur les entreprises – en particulier les PME, l'accélération des réformes juridiques entamées et l'assainissement progressif du cadre macroéconomique. ■

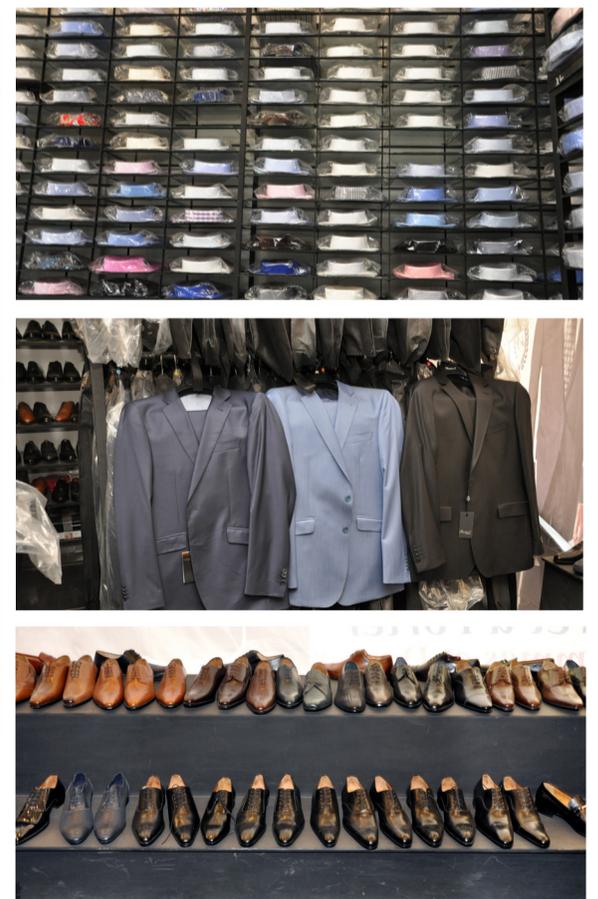
Shopping & Bon vivre

Où faire ses achats ce weekend à Lomé?

KING CASH



KANAL Boutique: le bon endroit pour les prêt-à-porter



TIC & TECH

Apps Togo, un concours pour promouvoir les applications "made in Togo"

Annoncé le 25 mars 2015 au cours du Female Tech Camp à Lomé par la ministre des Postes et de l'Economie numérique, Cina Lawson, puis repris par cette dernière en mai en marge de la célébration de la Journée mondiale des Télécommunications, le concours des meilleurs applications mobiles "made in Togo" a été finalement lancé le 1 septembre 2015.

Dénoté Apps Togo, ce concours vise à susciter créativité et innovation chez les jeunes togolais de plus en plus actifs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le concours est doté de prix allant de 500 000 à 3 millions de Francs Cfa.

Apps Togo est ouvert aux étudiants, aux développeurs indépendants ou présentés par une



société, aux associations et aux établissements supérieurs de la place. Les candidats doivent être de nationalité togolaise.

Les inscriptions sont enregistrées sur le site du concours : www.appstogo.gouv.tg du 1er sep-

tembre au 15 novembre. S'en suivra alors du 16 novembre 2015 au 31 janvier 2016, le dépôt des dossiers qui doivent contenir les spécifications des applications et une vidéo montrant ses différentes caractéristiques.

Les applications sélectionnées, seront présentées à un jury international composé de professionnels du secteur des TIC qui retiendra les meilleures applications. Les résultats seront proclamés le 17 mai 2016, à l'occasion de la Journée mondiale des Télécommunications.

Outre Apps Togo, il est également prévu un second concours ouvert à toute la population qui concerne le référencement des sites d'utilités publiques dans un système d'informations géographiques englobant les communes, les cantons, les villages, hameaux et fermes. La population va servir de relais pour la collecte d'information locale afin de rendre les contenus pertinents. ■

Yves KOKOAYI

Inventions et innovations technologiques

ITouchRoom's, une application pour améliorer les relations hôteliers - clients

Solution interactive qui a pour but de simplifier les relations entre les hôtels et leurs clients, ItouchRoom's, est une application qui permet d'équiper les chambres d'hôtels d'une tablette ou d'un écran plasma dans lesquels sont intégrés des applications qui gèrent plusieurs rubriques relatives au service de chambre (room service).

« Lorsque, au cours d'une même soirée dans un hôtel, la réception vous annonce que le numéro de service du restaurant indiqué sur le papier disponible en chambre n'est plus le bon et quelques instants plus tard le restaurant vous informe que le plat que vous avez choisi n'est plus servi bien qu'il figure toujours sur la carte du menu, ça pousse forcément à se demander s'il n'y a rien à faire pour améliorer les choses », ainsi s'exprimait Flavien Sime, le responsable de la société S2SIME qui a conçu l'application lors du lancement de cette dernière en juillet dernier.

Conçue pour répondre aux préoccupations des clients dans les hôtels et simplifier les tâches aux hôteliers, iTouchRoom's est une véritable révélation et révolution dans le monde de la technologie informatique et de l'hôtellerie. Elle offre plusieurs avantages aussi bien aux hôteliers qu'aux clients.

Au niveau des hôtels, l'hôtelier, selon le concepteur, dispose d'un tableau de bord qui lui affiche les statistiques des services à l'intérieur de l'hôtel. Il peut ainsi connaître les plats les plus commandés, les services les plus demandés etc. La solution lui permet également de communiquer des informations aux clients par l'entremise des infos défilantes visibles en continu sur la tablette ou l'écran plasma, a souligné son concepteur.

Au niveau des clients, la solution permet à ces derniers d'effectuer des commandes et de demander n'importe quel service depuis leurs chambres ou d'autres endroits dans l'hôtel spécifiés

par l'hôtelier. Le client peut donc commander un plat au restaurant (avec la possibilité d'avoir un visuel exhaustif de l'ensemble du menu avec pour chaque plat, un descriptif de tous les ingrédients qui le compose) ou réclamer un service. La solution offre également au client la possibilité de laisser des avis et suggestions et de noter les services offerts par l'hôtel. A la fin de son séjour, l'application édite un état complet de ses consommations qui peut être imprimé et joint à sa facture.

Avec un système entièrement installé dans un réseau local, ItouchRoom's ne nécessite pas de connexion à internet. L'application est disponible en français et anglais permettant ainsi à son utilisateur de passer aisément d'une langue à une autre selon sa convenance.

Toutes ces différentes fonctionnalités permettent aux hôtels de monter en gamme et d'améliorer la qualité de service proposé afin de mieux satisfaire leur clientèle existante, attirer de

nouveaux clients et accroître ainsi leur chiffre d'affaires.

Elles placent d'ailleurs l'application très loin devant le téléphone de chambre qui sert dans les hôtels d'intermédiaire entre l'hôtelier et ses hôtes.

Cependant, a confié à Togo Finance & Business, KHAUNBIOW-HANCK Eklin, le responsable à la communication de la société S2SIME, « ItouchRoom's intervient aujourd'hui comme un complément au téléphone de chambre et non pour le remplacer ».

Pour le moment, le produit est en pleine phase de positionnement et les premiers hôtels ne tarderont pas à en être équipés. Selon les concepteurs, ItouchRoom's attire même des curieux qui leurs envoient des propositions de représentations, notamment en Côte d'Ivoire et au Cameroun... ■

Yves KOKOAYI

AsK Conseil
Business Development Expertise

ETUDES

ENQUÊTES

AUDIT

CONSEIL

FORMATION

Votre réussite est notre priorité

contact@askconseil.fr
www.askconseil.fr

CONTACTS

FRANCE

Lyon 8^e
Tel: +33 07 64 08 09 60
06 67 63 10 63

TOGO

B.P. 4693 Lomé
Tel: +228 22 30 81 12
93 37 51 43

BENIN

Synergie Plus - Cotonou
Tel: +229 21 32 08 38
64 79 00 00

TOGO
FINANCE & BUSINESS

Les pages de l'économie au Togo
Le bimensuel de la finance et des affaires